

Assemblée générale spéciale Samedi, le 10 juin 2023 9h00

1. Ouverture de l'Assemblée spéciale

Ouverture de l'Assemblée 9h06.

2. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Jean-François Roy propose Me McInnes comme Présidente d'Assemblée appuyé par Gaétan Hinse.

Gaétan Hinse propose Tania Whalen comme secrétaire d'assemblée appuyé par Manon Poulin.

3. Modifications aux règlements généraux de la FHQ. (Le document de travail vous sera acheminé 20 jours avant la tenue de l'AGAS)

Jean-François Roy présente les modifications.

Les modifications sont nécessaires pour l'évolution de l'organisation. Le DSLAP exige de s'ajuster aux changements afin de respecter les normes. Le terme CT ne peut plus être utilisé, DT est maintenant le terme. Le DSLAP exige de revoir les règles de gouvernances.

La rédaction des modifications est orientée du DSLAP. Les articles modifiés et ajoutés ont été placés afin de respecter la séquence du document de la DSLAP

Voici les modifications pour le respect de la DSLAP. * document en annexe*

Jean-François Roy propose les modifications et secondé par Gaétan Hinse.

Adopté en bloc à l'unanimité

4. Modification au Code d'éthique

Cette modification au code d'éthique est apportée pour limiter le nombre de plainte.

- Suite à différentes situations vécues par la FHQ où le dépôt d'une plainte en vertu du code d'éthique s'est avéré non-fondé mais aussi fait dans le but de nuire à des individus ou à un ensemble de personnes.
- Se basant aussi sur un article similaire qui existe au code d'éthique de la WCH.

- Après discussion la FHQ a adopté le 16 mai dernier une résolution à l'effet d'ajouter un article au code d'éthique afin de sanctionner une telle situation.
- Le processus décisionnel demeure le même que pour tout autre manquement, ainsi une fois le manquement retenu, une audition devant le comité éthique et image sera possible pour le membre contrevenant.

Article 3.8 Un membre lésé peut porter plainte contre l'auteur (e) d'une plainte déposée à son égard qui est rejetée après enquête de la direction technique et/ou du comité éthique et image puisqu'elle est jugée frivole ou dilatoire, ou fait preuve d'un comportement vexatoire ou quérulent.

Questions soulevées de la part de quelques membres et suite à ce questionnement, la Présidente demande de le vote à main levée.

15 personnes sur 17 en faveurs donc l'article 3.8 est adopté

5. Levée de l'assemblée spéciale.

La levée est proposée par Manon Poulin et secondé par Rosalie Laurin-Larouche à 9h39.

Assemblée générale annuelle Samedi, le 10 juin 2023 13h00

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée à 13h04, proposé par Manon Poulin et appuyé par Gaétan Hinse.

2. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Jean-François propose Me McInnes comme Présidente, appuyé par David Petit.

Karine Brouillard propose Tania Whalen comme secrétaire, appuyé par Rosalie Larouche.

3. Vérification du quorum.

Quorum atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Karine Brouillard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Gaétan.

5. Lecture et adoption du procès-verbal : AGA-18 juin 2022

Karine Brouillard propose l'adoption du procès-verbal du 18 juin 2022, appuyé par David Petit

6. Présentation des états financiers.

Présentation des états financiers par Isabelle Gauthier, trésorière.

États financiers en annexe à ce document. La partie du 60% qui revient à la FHQ lors de la tenue des compétitions est avant les taxes.

Question de Lenny Dion : Voir avec Isabelle.

Isabelle recommande la reconduite de l'auditeur.

Karine Brouillard propose la reconduite de l'auditeur, appuyé par Gaétan Hinse.

7. Présentation du rapport d'activités.

Présentation du rapport du Président. Rapport en annexe à ce document. JFR présente également un rapport du temps qu'il a alloué tout au long de l'année dans différents projets. (910 heures)

Présentation du rapport de la Directrice Technique. Rapport en annexe à ce document.

Présentation du rapport du comité consultatif des officiels par France Boucher.
Rapport en annexe à ce document.

Présentation du rapport du comité des Maîtres par JFR, Jocelyn Normand étant absent. Rapport en annexe à ce document.

8. Rapport des mises en candidatures des administrateurs.

Le comité étant ; Isabelle Gauthier, Éric Guénette et Jean-François Roy.

Jean-François Roy présente les rapports.

Les 6 candidatures ont rencontré les critères d'éligibilités. Un désistement est survenu alors en date d'aujourd'hui, 5 candidats sont éligibles.

Dans l'ordre :

Chantal Courtemanche

Jocelyn Normand accepte un poste de 1 an.

Karine Brouillard accepte un poste de 1 an.

Marcella Leclerc

Tali Darsigny

Toutes et tous ont acceptés de siéger.

9. Nomination d'un (e) président, d'un (e) secrétaire et deux scrutateurs 1 scrutatrices d'élection. Non nécessaire.

10. Élection des administrateurs.

Élus par acclamation.

11. Période de questions.

Donald, aimerait que le CA ajuste le nombre de délégué par club. Le prochain CA en discutera.

Manon veut savoir pourquoi Jean-François Roy quitte ses fonctions de Président... Réponse de JFR : avec une moyenne de 27 heures par semaine en plus de son emploi actuel, c'est trop.

Lenny demande si d'autres Fédérations ont un nombre limité de délégués par club qui siège sur le Conseil d'Administration.

Marc demande si le CEE est toujours en fonction. Rachel répond que non mais que les commissions techniques reviendront pour palier au CCE.

Manon remercie les membres sortant du Conseil d'administration.

12. Mot de la fin par le président.

Remerciement de Jean

13. Levée de l'assemblée.

Rosalie propose la levée appuyé par Gaétan à 14h43.